

Modification n°1 du PLU

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 15 octobre 2020

6.2.4 - Annexes graphiques :

Plan des servitudes d'utilité publique

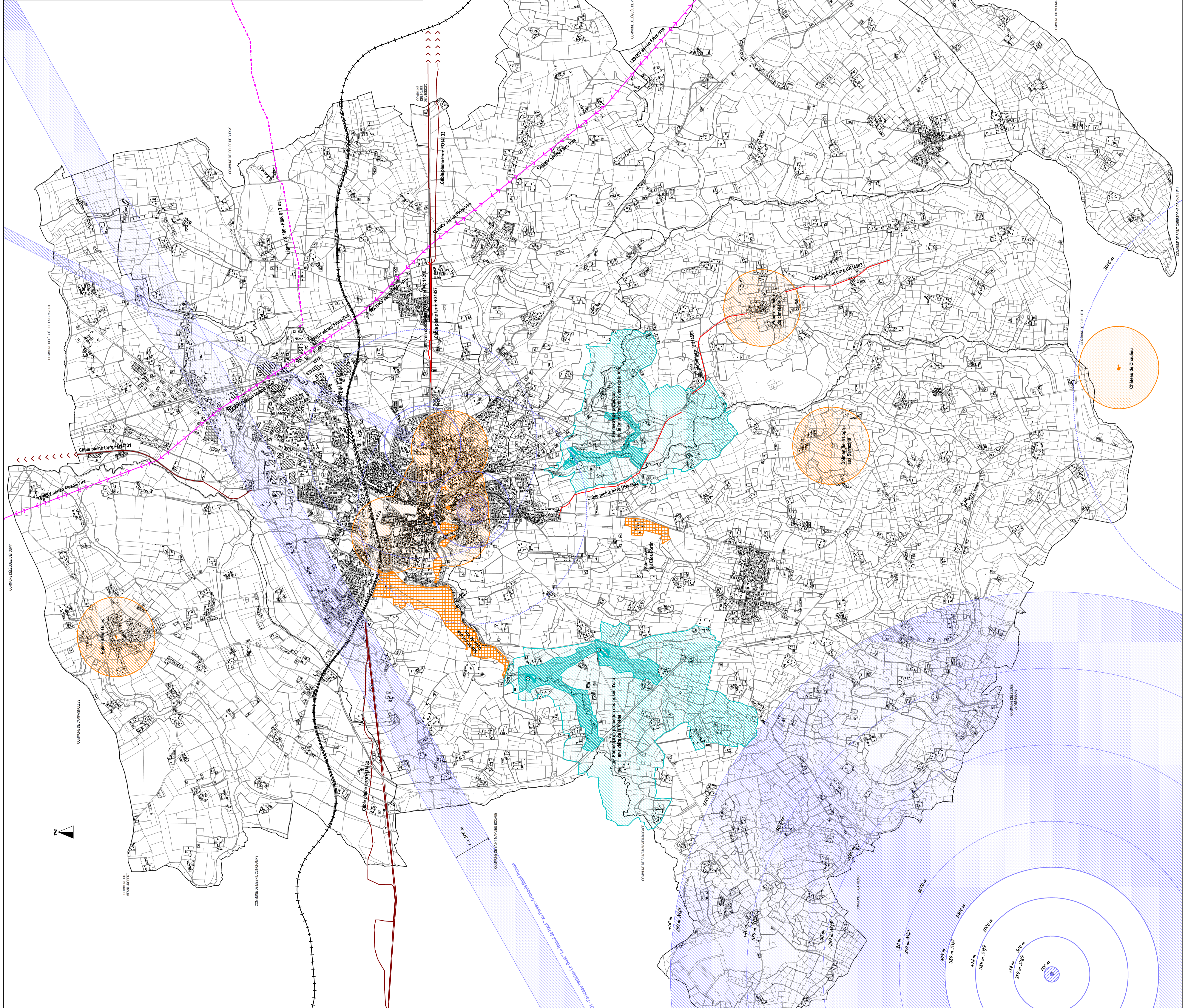


Dossier d'approbation

Monuments Historiques sur les communes déléguées de Vire/Vaudry:

- 1 - Ancien portail du couvent de Bion
2 - Hôtel de Ville (en partie)
3 - Statue de Castel
4 - Tour Saint-Sauveur
5 - Tour aux Raines
6 - Porte de l'Horloge
7 - Ancien Hôtel-Dieu (en partie)
8 - Ancien portail de l'Hôtel de Ville
9 - Eglise Notre-Dame
10 - Ruines du Donjon
11 - Ancien couvent des Ursulines (Hospice)
12 - Maison au 6 Rue du Neufbourg
13 - Maisons aux 34 et 36 Rue Chaussée

N.B. Les servitudes et ouvrages sont figurés sur ce plan à titre indicatif. En application des documents fournis par le service technique de la commune, le présent document ne saurait substituer aux plans de recensement des réseaux, qui devront être consultés par le maître d'ouvrage avant toute réalisation de travaux. De même, ce document ne saurait remplacer l'étude technique détaillée préalable à tout projet d'aménagement et de construction.



Legend for servitudes: AC1 - Servitude de protection des monuments historiques classés ou inscrits; AC2 - Servitude relative aux sites inscrits et classés; AS1 - Servitude résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales; I3 - Servitude relative au transport de gaz naturel; I4 - Servitude au voisinage d'une ligne électrique aérienne ou souterraine; PT1 - Servitude de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques; PT2 - Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles; PT3 - Servitude attachée aux réseaux de télécommunications; T1 - Servitude relative aux voies ferrées; Autres éléments de la carte: Zonage du PLU de Vire Normandie, Limites des communes déléguées.

